

AVENANT A LA CONVENTION CENTRES DE VACANCES

Entre la **commune de Faverges-Seythenex**, Représentée par son maire en exercice soussigné, M. Jacques DALEX, qui agit sur mandat du Conseil Municipal en application de la délibération du 16 avril 2025.

Et

La **FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DE HAUTE-SAVOIE** représentée par son Président en exercice soussigné, Monsieur P. KOLB qui agit sur mandat du Conseil Fédéral

Il a été convenu ce qui suit :

Modification de l'article 1

Afin de réduire le prix de journée en centre de vacances UFOVAL des enfants ressortissant de son territoire, la **commune de Faverges-Seythenex** leur attribuera une participation annuelle calculée au prorata du nombre de journée vacances effectivement réalisées, redéfinie en fonction de l'évolution des prix et dont la base est établie en **2025 à 4,60 € par jour**.

Fait à Faverges-Seythenex

Fait à.....

Le

Le

Pour la Commune

Pour la F.O.L de Haute-Savoie

Le Maire : J. DALEX

Le Président : P. KOLB